

La mode exerçait son empire autrefois comme aujourd'hui et si nous voyons, depuis plusieurs années, la fabrication des étoffes façonnées entièrement annihilée, la moire, peu après son introduction à Lyon, fut presque abandonnée. Au reste Badger ne fut pas le seul, parmi les ouvriers étrangers, à se plaindre de la fatalité, car un nommé Masson, peigneur anglais, demandait aussi des secours en 1767. Badger n'abandonna pas son atelier de moirage et d'apprêt, et à la date du 23 août 1790, après la suppression des Feuillans, on le retrouve adressant avec son fils une pétition aux administrateurs du département de Rhône-et-Loire, dans laquelle ils demandent : 1^o la conservation de leur pension ; 2^o celle de leur logement actuel ou tout autre aux frais du gouvernement ; 3^o la propriété de l'emplacement qu'ils occupent dans l'enceinte des Feuillans.

VI

Nous voici arrivés à l'époque de la démolition politique et sociale et les prétentions de Badger disparaissent devant les événements. Nous retrouvons cependant le nom de ses fils, dans la liste des malheureux qui montent sur l'échafaud révolutionnaire : Pierre Badger, ouvrier en soie, âgé de 27 ans, condamné le 8 frimaire an II^e (28 novembre 1793), et Louis Badger, apprêteur, 35 ans, le 15 frimaire an II^e (5 décembre 1793) ; tous les deux natifs de Lyon et demeurant place de la Croix-Paquet ; et en effet l'atelier de moirage avait son entrée sur cette place. Je reprendrai plus loin l'histoire de cet établissement.

Un des premiers actes de la révolution fut la suppression des communautés religieuses et la prise de possession de leurs propriétés par le gouvernement, ou, pour parler le langage de l'époque, par la nation.

Les Feuillans subirent la règle générale, et dans la séance du Directoire du 6 juillet 1791, tout leur tènement, divisé en sept lots, fut mis en vente. Les administrateurs présents étaient : Fayole aîné, président, Margaron, Vial, Caminet, Lecour, Pavy